

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02533

Numéro SIREN : 812 203 479

Nom ou dénomination : SERMA SAFETY and SECURITY

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt 15969

1

BILAN - ACTIF

COMPTES APPROUVES PAR  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 27 MAI 2021  
DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SERMA SAFETY AND SECURITY**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**

Adresse de l'entreprise **0014 Rue Galilée 33600 PESSAC**

Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **8 1 2 2 0 3 4 7 9 0 0 0 1 7**

Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>31122020</b>	N-1 <b>31122019</b>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ	721	721		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	907 229	791 081	116 148	89 794
		Fonds commercial (1)	AH	AI	23 193 304		23 193 304	1 305 029
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	191 301		191 301	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 999 048	1 733 011	266 036	332 714
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	951 911	726 480	225 430	90 347
		Immobilisations en cours	AV	AW	2 018		2 018	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	200 000		200 000	22 480 297
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	153		153	3 175 153	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	135 165		135 165	260 962		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>27 580 855</b>	<b>3 251 296</b>	<b>24 329 559</b>	<b>27 734 299</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	283 778		283 778	151 195
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	1		1	14 030
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 403 346	29 250	9 374 096	3 249 621
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 074 528		4 074 528	3 400 882
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	5 218 969		5 218 969	3 628 221	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	835 539		835 539	81 073	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>19 816 163</b>	<b>29 250</b>	<b>19 786 913</b>	<b>10 525 023</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	125 041		125 041		1 114	
	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>47 522 059</b>	<b>3 280 546</b>	<b>44 241 513</b>	<b>38 260 436</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ;		(3) Part à plus d'un an		<b>CR</b>		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SERMA SAFETY AND SECURITY		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 3 138 387.....)	DA	3 138 387	3 138 387	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 437 249	1 437 249	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	313 838	313 838	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	372 950	372 950	
	Report à nouveau	DH	6 468 170	4 295 533	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	565 478	2 172 636	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	159 254	258 990	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	12 455 329	11 989 586	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	273 370	42 026	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	273 370	42 026	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	129 798	38 850	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	20 746 058	23 316 164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 968 413	541 755	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 075 264	1 939 994	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	109 825	71 102	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 481 897	320 957	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	31 511 258	26 228 823	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	1 554		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	44 241 513	38 260 436	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 511 258	5 512 659		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SERMA SAFETY AND SECURITY</b>							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	( 270)	FB		FC	( 270)	1 670
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	8 758 802	FH	1 218 949	FI	9 977 751
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	8 758 531	FK	1 218 949	FL	9 977 480	11 220 415
	Production stockée*				FM	35 436	( 9 618)	
	Production immobilisée*				FN	191 301		
	Subventions d'exploitation				FO	7 628	36 311	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	125 982	62 160	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 318	1 849	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	10 339 149	11 311 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT	14 029	1 636	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	660	2 108	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 712 058	2 477 929	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	267 044	254 898	
	Salaires et traitements*				FY	4 644 321	4 832 189	
	Charges sociales (10)				FZ	2 180 666	2 200 735	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	172 750	230 949	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	18 197	40 912	
	Autres charges (12)				GE	3 168	1 296	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	10 012 899	10 042 656	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	326 250	1 268 461	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		513 316	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	116 725	212 905	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 087	2 183	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	1 114	1 180	
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	119 926	729 586	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	4 877	1 114	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	606 445	309 554	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	611 323	310 668	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 491 397)	418 918	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	( 165 146)	1 687 380	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SERMA SAFETY AND SECURITY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5	46 495	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	171 133	65 614	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	171 138	112 109	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	51 608		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 571	40 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	71 397	71 404	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	124 578	111 404	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	46 560	704		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		80 313		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 684 065)	( 564 866)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	10 630 214	12 152 814		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 064 736	9 980 177		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	565 478	2 172 636		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	522 673	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	342 663	309 184
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	95 259	38 640
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

## ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

### 1. FAITS MARQUANTS

#### 1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire du Covid-19 a amené la plupart des gouvernements à prendre des mesures de quarantaine afin de contenir la propagation du virus. L'activité économique mondiale et la mobilité des personnes ont été fortement réduites. Dès les premiers signaux du développement de la pandémie, la société a déterminé deux priorités absolues : protéger la santé de ses salariés et assurer la pérennité de ses activités.

Les coûts fixes liés à cette sous-activité ont été comptabilisés en charges de la période. Par ailleurs, le groupe a rapidement déployé le télétravail lorsque cela était possible et lorsque cela ne l'était pas mis en place l'activité partielle.

Le montant global de la prise en charge par l'état du dispositif d'activité partielle s'élève à environ 127 K€.

Les échéances fiscales et sociales des mois de mars à septembre ont été reportées et remboursées au 31 décembre 2020.

Dans ce cadre, l'élaboration de ces comptes annuels au 31 décembre 2020, repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture de l'état de la situation financière et celle des produits et charges de l'année. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses-clés et aux appréciations portent essentiellement sur les pertes de valeur d'actifs non financiers, les titres de participation et les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises. La société a élaboré un scénario basé sur les données prévisionnelles arrêtées en fin d'année 2020.

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2020.

Le 31 décembre la société SERMA SAFETY & SECURITY a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société SERMA NES. La TUP n'a pas d'effet rétroactif comptable et fiscal. En conséquence, seule la lecture des postes de bilan est impactée par cette opération juridique, notamment : l'annulation des titres pour 22 480k€ en immobilisations financières ; la constatation d'un mali de confusion pour 21 888 k€ ; et en charges financières, le mali technique pour 264k€.

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

### 2.1. Règles et méthodes de valorisation

#### 2.1.1. Immobilisations

##### 2.1.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

- Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- Des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- Après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- De l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

- Coût de production

Le coût de production de ces immobilisations est constitué :

- Du prix d'achat des matières consommées (y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables)
- Des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- Après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- De l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

### 2.1.1.2. Amortissements

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Pour notre société aucune immobilisation n'est concernée.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de la constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissements définis à la date d'entrée de chaque actif sont révisables chaque année si les conditions d'utilisation changent chaque année.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

Nature	Durée
Concessions, brevet et droits similaires	1 à 3 ans
Matériel – Outil	3 à 10 ans
Aménagements Agencements	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Banc de test et prototype	5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans
Construction sur sol d'autrui	10 à 15 ans

### 2.1.1.3. Dépréciations

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- La valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
- Et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

## 2.1.2. Fonds de commerce

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

### 2.1.2.1. Amortissement

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

### 2.1.2.2. Dépréciation

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

## 2.1.3. Stocks

### 2.1.3.1. En-cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'étude affectées au projet et des achats réalisés sur ce projet.

La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

### 2.1.3.2. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement.

## 2.1.4. Provisions pour risques et charges

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des

comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

#### 2.1.5. Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

	Hypothèses 12/2020
<b>Taux</b>	
• Taux d'actualisation	0,33 %
• Taux de croissance des salaires	Entre 1% et 2%
• Taux de charges sociales	Entre 42 % et 50 %
• Age de Départ en retraite	65 ans
<b>Tables</b>	
• Taux de mortalité	INSEE 2019

La Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoit, d'une part, l'allongement de la durée de cotisation des salariés pour obtenir une retraite à taux plein, et d'autre part, elle modifie les modalités de départ à la retraite.

- En cas de départ volontaire, la loi ne permet plus au salarié de partir avant l'âge de 60 ans sauf pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes et ayant une longue carrière et certaines personnes handicapées.
- En cas de mise à la retraite par l'employeur la nouvelle loi prévoit que l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite un salarié avant l'âge de 65 ans, sauf dans le cadre d'un accord collectif et en contrepartie d'embauche ou de formation professionnelle, négociées avant le 1er janvier 2008 ou si le salarié bénéficie d'une convention de préretraite.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 a supprimé cette dérogation ; ainsi aucune convention ou accord collectif prévoyant la mise à la retraite d'office d'un salarié à un âge inférieur à 65 ans ne peut être signé ou étendu depuis le 23 décembre 2006.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société SERMA SAFETY and SECURITY a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues et principalement un taux d'actualisation brut de 0,33 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2020 s'élève à 231 K €.

#### 2.1.6. Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de recouvrement.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Fonds commercial et autres immobilisations incorporelles

##### 3.1.1. Concessions, brevets et droits similaires

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Concessions, brevets, licences	833	23		51	907
Immobilisations incorporelles en cours		191			191
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>214</b>		<b>51</b>	<b>1 098</b>

##### 3.1.2. Amortissement – Mouvements de l'exercice

K€	31/12/2019	AUGMENTATON	DIMINUTION	TUP	31/12/2020
Concessions, Brevets, Licences	744	10		37	791
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>10</b>		<b>37</b>	<b>791</b>

##### 3.1.3. Fonds commercial

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Fonds commercial	1 305			21 888	23 193
<b>Total</b>	<b>1 305</b>			<b>21 888</b>	<b>23 193</b>

Le 31 décembre 2020, la société SERMA SAFETY & SECURITY a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société SERMA NES.

Le calcul de l'écart entre l'actif reçu et la valeur nette comptable des titres de participation a abouti à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour un montant du 21 888 K€.

### 3.2. Immobilisations corporelles

#### 3.2.1. Mouvements de l'exercice

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Agencements, aménag- et construct°	67				67
Installat° tech, matériel et outillage	1 982	44	(27)		1 999
Autres immos corporelles	489	15		380	884
En cours		2			2
<b>Total</b>	<b>2 538</b>	<b>61</b>	<b>(27)</b>	<b>380</b>	<b>2 952</b>

#### 3.2.2. Amortissements – mouvements de l'exercice

K€	31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	TUP	31/12/2020
Agencements, aménag- et construct°	43	9			52
Installat° tech, matériel et outillage	1 649	109	(25)		1 733
Autres immos corporelles	423	45		206	674
<b>Total</b>	<b>2 115</b>	<b>163</b>	<b>(25)</b>	<b>206</b>	<b>2 459</b>

### 3.3. Immobilisations financières

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Autres participations	22 480			(22 280)	200
Autres titres immobilisés	3 175		(1 288)	(1 887)	0
Autres immobilisations financières	261	121	(321)	74	135
<b>Total</b>	<b>25 916</b>	<b>121</b>	<b>(1 609)</b>	<b>(24 093)</b>	<b>335</b>

Les principaux mouvements sur le poste Immobilisations financières concernent la TUP.

### 3.4. Stocks et en-cours

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Travaux en cours brut	284	151
Marchandises		14
<b>Stocks et En-cours</b>	<b>284</b>	<b>165</b>

### 3.5. Clients et comptes rattachés

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Clients	6 542	2 611
Clients Factures à Etablir	2 832	639
Clients douteux	29	29
<b>Total</b>	<b>9 403</b>	<b>3 279</b>
Provisions	29	29
<b>TOTAL NET</b>	<b>9 374</b>	<b>3 250</b>

Toutes les créances clients sont à moins d'un an sauf celles comptabilisées en clients douteux.

### 3.6. Détail des autres créances

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs avoirs non reçus	1	25
Créances sur les organismes sociaux et acomptes versés au personnel	58	31
Etat Subventions à recevoir	48	48
Etat / TVA	228	71
Créances sur le groupe	3 739	3 225
Autres débiteurs		
<b>Total</b>	<b>4 074</b>	<b>3 400</b>

### 3.7. Valeurs mobilières de placement, trésorerie

Les disponibilités se présentent ainsi :

K€	31/12/2020	31/12/2019
SICAVS		
Comptes à vue	5 218	3 628
<b>Total</b>	<b>5 218</b>	<b>3 628</b>

### 3.8. Comptes de régularisation

K€	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	835	81
Ecart de conversion	125	1
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>82</b>

Ce poste n'enregistre que des charges à caractère d'exploitation.

**3.9. Etat des échéances des créances**

K€	Montant	A moins d'un an	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	135		135
Clients et comptes rattachés	9 403	9 374	29
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48	48	
Etat et autres collectivités publiques	276	276	
Groupe et associés	3 738	1 403	2 335
Débiteurs et Crédeurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance	835	835	
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>14 446</b>	<b>11 947</b>	<b>2 499</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>7 021</b>	<b>3 506</b>	<b>3 515</b>

**3.10. Capitaux propres – Composition du capital social**

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social.

€	Au 31/12/2020
Nombres de titres au début de l'exercice	3 138 387
Nombres de titres en fin d'exercice	3 138 387
Valeur nominale	1 €
<b>Montant du capital</b>	<b>3 138 387</b>

**3.11. Détail des provisions pour risques et charges**

K€	Au 31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	TUP	Au 31/12/2020
Provision pour litige	11	17		100	128
Provision perte de change	1	5	(1)	120	125
Provision perte à terminaison	29	0	(29)	20	20
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>22</b>	<b>(30)</b>	<b>240</b>	<b>273</b>

### 3.12. Tableau des emprunts et dettes financières

K€	Au 31/12/2020	A moins d'un an	A moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt Bancaire	130	30	100	
Groupe et associés	20 746	2 600	10 400	7 746
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>20 876</b>	<b>2 630</b>	<b>10 500</b>	<b>7 746</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>23 354</b>	<b>2 638</b>	<b>8 800</b>	<b>11 916</b>

### 3.13. Détail des comptes fournisseurs et rattachés

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs	3 122	344
Fournisseurs immobilisation		
Fournisseurs factures non parvenues	1 846	198
<b>Total</b>	<b>4 968</b>	<b>542</b>

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.14. Détail des dettes fiscales et sociales

K€	Au 31/12/20	Au 31/12/19
<b>Dettes fiscales</b>	<b>1 764</b>	<b>727</b>
TVA	1 489	605
Etat - charges à payer	275	122
<b>Dettes sociales</b>	<b>2 310</b>	<b>1 212</b>
Organismes sociaux	969	396
Comité d'entreprise	10	18
Provision pour congés payés	724	371
Personnel	17	80
Charges à payer / personnel	182	113
Charges à payer / Organismes sociaux	408	234
<b>TOTAL</b>	<b>4 074</b>	<b>1 939</b>

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.15. Détail du poste autres dettes

K€	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Avoir à établir	109	71
Débiteurs et Crédoiteurs divers		
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>71</b>

Toutes les échéances sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.16. Produits constatés d'avance

Ce poste n'enregistre que des charges à caractère d'exploitation pour 1 482 K€.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net s'analyse en :

K€	31/12/2020	31/12/2019
France	8 759	9 674
Export	1 219	1 546
<b>TOTAL</b>	<b>9 977</b>	<b>11 220</b>

### 4.2. Analyse du résultat exceptionnel

K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>171</b>	<b>112</b>
Amortissements dérogatoires	171	66
Subvention Investissement		
Produits de cession d'immobilisations		46
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>125</b>	<b>111</b>
Amortissements dérogatoires	71	71
VNC immobilisations cédées	2	40
Autres	52	

### 4.3. Ventilation de l'impôt

K€	Résultat comptable	Impôts	Résultat net
Résultats courant avant Impôt (après participation)	(165)		(165)
Résultat exceptionnel	46		46
CIR	684		684
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>		<b>565</b>

#### 4.4. Intégration fiscale

La société FINANCIERE WATT ainsi que ses filiales dont la société SERMA SAFETY & SECURITY ont opté le 27 février 2019 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôt réalisées étant conservées par FINANCIERE WATT dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

### 5. AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1. Identité de la société établissant des comptes consolidés

SERMA GROUP, SA au capital de 2 301 072 €, située 14 rue Galilée, 33 615 PESSAC Cedex, consolide les comptes de la société SERMA SAFETY & SECURITY.

La société FINANCIERE WATT, SAS au capital de 125.187.000 €, située au 14 rue Galilée 33600 PESSAC, consolide les comptes de la société SERMA GROUP.

#### 5.2. Effectif moyen par catégories de personnel à la clôture de l'exercice

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	182	93
Apprenti	4	1
Techniciens	15	7
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>101</b>

#### 5.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Sur l'exercice, la société SERMA SAFETY & SECURITY a comptabilisé des honoraires au titre du Contrôle légal des comptes par le cabinet In Extenso pour un montant de 10 K€

#### 5.4. Engagements de retraite

La société SERMA SAFETY & SECURITY n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

K€	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	222	148
Techniciens, opérateurs et employés	10	9
<b>TOTAL</b>	<b>232</b>	<b>157</b>

#### 5.5. Risques environnementaux

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

# SERMA SAFETY and SECURITY

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.138.387 Euros  
Siège Social : 14, rue Galilée - 33600 PESSAC  
812 203 479 R.C.S. BORDEAUX

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2021

### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice qui ressort à + 565.478,75 Euros, de la manière suivante :

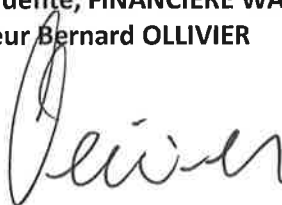
A. Solde du compte de résultat 2020 :	565.478,75 €
B. Report à nouveau au 31 décembre 2020 :	6.468.170,50 €
C. Résultat distribuable :	7.033.649,25 €
D. Résultat distribué :	0,00 €
E. Affectation en Report à nouveau :	7.033.649,25 €
F. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	7.033.649,25 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'au cours des trois derniers exercices, les montants des dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2017	502.141,92 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2018	Néant	Néant
Exercice clos le 31/12/2019	Néant	Néant

### COPIE CERTIFIEE EXACTE

Pour la Présidente, FINANCIERE WATT  
Monsieur Bernard OLLIVIER



# In Extenso

## **AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

19 Boulevard Alfred Daney  
BP 50241  
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00  
Fax : 05 57 19 40 50  
bordeaux@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## **SERMA SAFETY AND SECURITY**

Société par actions simplifiée

14 Rue Galilée  
33 600 PESSAC

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

# In Extenso

## AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney  
BP 50241  
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00  
Fax : 05 57 19 40 50  
bordeaux@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## SERMA SAFETY AND SECURITY

Société par actions simplifiée

14 Rue Galilée  
33 600 PESSAC

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

A l'assemblée générale de la société SERMA SAFETY AND SECURITY,

### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERMA SAFETY AND SECURITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

# In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – SERMA SAFETY AND SECURITY

## Fondement de l'opinion

---

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Transmission universelle de patrimoine :

La note de l'annexe des comptes "1.1. Faits caractéristiques de l'exercice" et notamment le paragraphe sur la transmission universelle de patrimoine expose la méthode utilisée pour la comptabilisation de celle-ci.

Nos travaux ont consisté à :

- s'assurer de la régularité juridique de l'opération ;
- vérifier la correcte retranscription de la TUP dans les comptes clos le 31 décembre 2020 ;
- s'assurer de l'imputation comptable des malis ;

# In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – SERMA SAFETY AND SECURITY

- et s'assurer de l'existence d'une information appropriée dans l'annexe des comptes.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

# In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – SERMA SAFETY AND SECURITY

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 11 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGES

Désignation de l'entreprise : SAS SERMA SAFETY AND SECURITY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 0014 Rue Galilée 33600 PESSAC		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 8 1 2 2 0 3 4 7 9 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *							
		Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	721	CQ	721			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	907 229	AG	791 081	116 148	89 794	
		Fonds commercial (1)	AH	23 193 304	AI		23 193 304	1 305 029	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	191 301	AK		191 301		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 999 048	AS	1 733 011	266 036	332 714	
		Autres immobilisations corporelles	AT	951 911	AU	726 480	225 430	90 347	
		Immobilisations en cours	AV	2 018	AW		2 018		
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	200 000	CV		200 000	22 480 297	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	153	BE		153	3 175 153	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	135 165	BI		135 165	260 962	
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	27 580 855	BK	3 251 296	24 329 559	27 734 299	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	283 778	BQ		283 778	151 195	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	1	BU		1	14 030	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 403 346	BY	29 250	9 374 096	3 249 621	
		Autres créances (3)	BZ	4 074 528	CA		4 074 528	3 400 882	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE				
Disponibilités		CF	5 218 969	CG		5 218 969	3 628 221		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	835 539	CI		835 539	81 073		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	19 816 163	CK	29 250	19 786 913	10 525 023		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN	125 041			125 041	1 114		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	47 522 059	IA	3 280 546	44 241 513	38 260 436		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		SAS SERMA SAFETY AND SECURITY		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 3 138 387 ..)	DA	3 138 387	3 138 387	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 437 249	1 437 249	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	313 838	313 838	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	372 950	372 950	
	Report à nouveau	DH	6 468 170	4 295 533	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	565 478	2 172 636	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	159 254	258 990	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	12 455 329	11 989 586	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	273 370	42 026	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	273 370	42 026	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	129 798	38 850	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	20 746 058	23 316 164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 968 413	541 755	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 075 264	1 939 994	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	109 825	71 102	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 481 897	320 957	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	31 511 258	26 228 823	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED	1 554		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	44 241 513	38 260 436	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 511 258	5 512 659		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SERMA SAFETY AND SECURITY							Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N				Exercice (N - 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	( 270)	FB		FC	( 270)	1 670
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	8 758 802	FH	1 218 949	FI	9 977 751
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 758 531	FK	1 218 949	FL	9 977 480	11 220 415
	Production stockée*				FM	35 436	( 9 618)	
	Production immobilisée*				FN	191 301		
	Subventions d'exploitation				FO	7 628	36 311	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	125 982	62 160	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 318	1 849	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	10 339 149
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	14 029	1 636
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	660	2 108
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 712 058	2 477 929
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	267 044	254 898
	Salaires et traitements*					FY	4 644 321	4 832 189
	Charges sociales (10)					FZ	2 180 666	2 200 735
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	172 750	230 949
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 197	40 912
	Autres charges (12)					GE	3 168	1 296
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	10 012 899	10 042 656
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	326 250	1 268 461
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		513 316
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	116 725	212 905
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 087	2 183
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 114	1 180
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	119 926
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	4 877	1 114
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	606 445	309 554
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	611 323
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 491 397)	418 918
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 165 146)	1 687 380

Désignation de l'entreprise		SAS SERMA SAFETY AND SECURITY		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5		46 495
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	171 133		65 614
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	171 138		112 109
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	51 608		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 571		40 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	71 397		71 404
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	124 578		111 404
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	46 560		704
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			80 313
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 684 065)		( 564 866)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	10 630 214		12 152 814
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 064 736		9 980 177
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	565 478		2 172 636

## ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

### 1. FAITS MARQUANTS

#### 1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire du Covid-19 a amené la plupart des gouvernements à prendre des mesures de quarantaine afin de contenir la propagation du virus. L'activité économique mondiale et la mobilité des personnes ont été fortement réduites. Dès les premiers signaux du développement de la pandémie, la société a déterminé deux priorités absolues : protéger la santé de ses salariés et assurer la pérennité de ses activités.

Les coûts fixes liés à cette sous-activité ont été comptabilisés en charges de la période. Par ailleurs, le groupe a rapidement déployé le télétravail lorsque cela était possible et lorsque cela ne l'était pas mis en place l'activité partielle.

Le montant global de la prise en charge par l'état du dispositif d'activité partielle s'élève à environ 127 K€.

Les échéances fiscales et sociales des mois de mars à septembre ont été reportées et remboursées au 31 décembre 2020.

Dans ce cadre, l'élaboration de ces comptes annuels au 31 décembre 2020, repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture de l'état de la situation financière et celle des produits et charges de l'année. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses-clés et aux appréciations portent essentiellement sur les pertes de valeur d'actifs non financiers, les titres de participation et les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises. La société a élaboré un scénario basé sur les données prévisionnelles arrêtées en fin d'année 2020.

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2020.

Le 31 décembre la société SERMA SAFETY & SECURITY a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société SERMA NES. La TUP n'a pas d'effet rétroactif comptable et fiscal. En conséquence, seule la lecture des postes de bilan est impactée par cette opération juridique, notamment : l'annulation des titres pour 22 480k€ en immobilisations financières ; la constatation d'un mali de confusion pour 21 888 k€ ; et en charges financières, le mali technique pour 264k€.

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêt des dits comptes annuels.

### 2.1. Règles et méthodes de valorisation

#### 2.1.1. Immobilisations

##### 2.1.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

- Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- Des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- Après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- De l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

- Coût de production

Le coût de production de ces immobilisations est constitué :

- Du prix d'achat des matières consommées (y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables)
- Des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- Après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- De l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

### 2.1.1.2. Amortissements

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Pour notre société aucune immobilisation n'est concernée.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de la constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissements définis à la date d'entrée de chaque actif sont révisables chaque année si les conditions d'utilisation changent chaque année.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

<b>Nature</b>	<b>Durée</b>
Concessions, brevet et droits similaires	1 à 3 ans
Matériel – Outil	3 à 10 ans
Aménagements Agencements	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Banc de test et prototype	5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans
Construction sur sol d'autrui	10 à 15 ans

### 2.1.1.3. Dépréciations

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- La valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
- Et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

### 2.1.2. Fonds de commerce

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

#### 2.1.2.1. Amortissement

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

#### 2.1.2.2. Dépréciation

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

### 2.1.3. Stocks

#### 2.1.3.1. En-cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'étude affectées au projet et des achats réalisés sur ce projet.

La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

#### 2.1.3.2. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement.

### 2.1.4. Provisions pour risques et charges

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des

comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

#### 2.1.5. Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

	Hypothèses 12/2020
<b>Taux</b>	
• Taux d'actualisation	0,33 %
• Taux de croissance des salaires	Entre 1% et 2%
• Taux de charges sociales	Entre 42 % et 50 %
• Age de Départ en retraite	65 ans
<b>Tables</b>	
• Taux de mortalité	INSEE 2019

La Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoit, d'une part, l'allongement de la durée de cotisation des salariés pour obtenir une retraite à taux plein, et d'autre part, elle modifie les modalités de départ à la retraite.

- En cas de départ volontaire, la loi ne permet plus au salarié de partir avant l'âge de 60 ans sauf pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes et ayant une longue carrière et certaines personnes handicapées.
- En cas de mise à la retraite par l'employeur la nouvelle loi prévoit que l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite un salarié avant l'âge de 65 ans, sauf dans le cadre d'un accord collectif et en contrepartie d'embauche ou de formation professionnelle, négociées avant le 1er janvier 2008 ou si le salarié bénéficie d'une convention de préretraite.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 a supprimé cette dérogation ; ainsi aucune convention ou accord collectif prévoyant la mise à la retraite d'office d'un salarié à un âge inférieur à 65 ans ne peut être signé ou étendu depuis le 23 décembre 2006.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 institue, à la charge de l'employeur, une contribution sur les indemnités versées en cas de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société SERMA SAFETY and SECURITY a appliqué les dispositions prévues dans le décret du 3 janvier 2011 et l'hypothèse que les demandes de mise à la retraite soient à l'initiative du salarié. L'engagement est donc soumis à cotisations sociales.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues et principalement un taux d'actualisation brut de 0,33 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2020 s'élève à 231 K €.

#### 2.1.6. Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de recouvrement.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Fonds commercial et autres immobilisations incorporelles

##### 3.1.1. Concessions, brevets et droits similaires

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Concessions, brevets, licences	833	23		51	907
Immobilisations incorporelles en cours		191			191
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>214</b>		<b>51</b>	<b>1 098</b>

##### 3.1.2. Amortissement – Mouvements de l'exercice

K€	31/12/2019	AUGMENTATON	DIMINUTION	TUP	31/12/2020
Concessions, Brevets, Licences	744	10		37	791
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>10</b>		<b>37</b>	<b>791</b>

##### 3.1.3. Fonds commercial

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Fonds commercial	1 305			21 888	23 193
<b>Total</b>	<b>1 305</b>			<b>21 888</b>	<b>23 193</b>

Le 31 décembre 2020, la société SERMA SAFETY & SECURITY a absorbé par voie de transmission universelle de patrimoine la société SERMA NES.

Le calcul de l'écart entre l'actif reçu et la valeur nette comptable des titres de participation a abouti à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour un montant de 21 888 K€.

### 3.2. Immobilisations corporelles

#### 3.2.1. Mouvements de l'exercice

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Agencements, aménag- et construct°	67				67
Installat° tech, matériel et outillage	1 982	44	(27)		1 999
Autres immos corporelles	489	15		380	884
En cours		2			2
<b>Total</b>	<b>2 538</b>	<b>61</b>	<b>(27)</b>	<b>380</b>	<b>2 952</b>

#### 3.2.2. Amortissements – mouvements de l'exercice

K€	31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	TUP	31/12/2020
Agencements, aménag- et construct°	43	9			52
Installat° tech, matériel et outillage	1 649	109	(25)		1 733
Autres immos corporelles	423	45		206	674
<b>Total</b>	<b>2 115</b>	<b>163</b>	<b>(25)</b>	<b>206</b>	<b>2 459</b>

### 3.3. Immobilisations financières

K€	VALEURS BRUTES 31/12/2019	AQUISITIONS	CESSIONS	TUP	VALEURS BRUTES 31/12/2020
Autres participations	22 480			(22 280)	200
Autres titres immobilisés	3 175		(1 288)	(1 887)	0
Autres immobilisations financières	261	121	(321)	74	135
<b>Total</b>	<b>25 916</b>	<b>121</b>	<b>(1 609)</b>	<b>(24 093)</b>	<b>335</b>

Les principaux mouvements sur le poste Immobilisations financières concernent la TUP.

### 3.4. Stocks et en-cours

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Travaux en cours brut	284	151
Marchandises		14
<b>Stocks et En-cours</b>	<b>284</b>	<b>165</b>

### 3.5. Clients et comptes rattachés

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Clients	6 542	2 611
Clients Factures à Etablir	2 832	639
Clients douteux	29	29
<b>Total</b>	<b>9 403</b>	<b>3 279</b>
Provisions	29	29
<b>TOTAL NET</b>	<b>9 374</b>	<b>3 250</b>

Toutes les créances clients sont à moins d'un an sauf celles comptabilisées en clients douteux.

### 3.6. Détail des autres créances

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs avoirs non reçus	1	25
Créances sur les organismes sociaux et acomptes versés au personnel	58	31
Etat Subventions à recevoir	48	48
Etat / TVA	228	71
Créances sur le groupe	3 739	3 225
Autres débiteurs		
<b>Total</b>	<b>4 074</b>	<b>3 400</b>

### 3.7. Valeurs mobilières de placement, trésorerie

Les disponibilités se présentent ainsi :

K€	31/12/2020	31/12/2019
SICAVS		
Comptes à vue	5 218	3 628
<b>Total</b>	<b>5 218</b>	<b>3 628</b>

### 3.8. Comptes de régularisation

K€	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	835	81
Ecart de conversion	125	1
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>82</b>

Ce poste n'enregistre que des charges à caractère d'exploitation.

**3.9. Etat des échéances des créances**

K€	Montant	A moins d'un an	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	135		135
Clients et comptes rattachés	9 403	9 374	29
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48	48	
Etat et autres collectivités publiques	276	276	
Groupe et associés	3 738	1 403	2 335
Débiteurs et Créiteurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance	835	835	
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>14 446</b>	<b>11 947</b>	<b>2 499</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>7 021</b>	<b>3 506</b>	<b>3 515</b>

**3.10. Capitaux propres – Composition du capital social**

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social.

€	Au 31/12/2020
Nombres de titres au début de l'exercice	3 138 387
Nombres de titres en fin d'exercice	3 138 387
Valeur nominale	1 €
<b>Montant du capital</b>	<b>3 138 387</b>

**3.11. Détail des provisions pour risques et charges**

K€	Au 31/12/2019	AUGMENTATION	DIMINUTION	TUP	Au 31/12/2020
Provision pour litige	11	17		100	128
Provision perte de change	1	5	(1)	120	125
Provision perte à terminaison	29	0	(29)	20	20
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>22</b>	<b>(30)</b>	<b>240</b>	<b>273</b>

### 3.12. Tableau des emprunts et dettes financières

K€	Au 31/12/2020	A moins d'un an	A moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt Bancaire	130	30	100	
Groupe et associés	20 746	2 600	10 400	7 746
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>20 876</b>	<b>2 630</b>	<b>10 500</b>	<b>7 746</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>23 354</b>	<b>2 638</b>	<b>8 800</b>	<b>11 916</b>

### 3.13. Détail des comptes fournisseurs et rattachés

K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs	3 122	344
Fournisseurs immobilisation		
Fournisseurs factures non parvenues	1 846	198
<b>Total</b>	<b>4 968</b>	<b>542</b>

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.14. Détail des dettes fiscales et sociales

K€	Au 31/12/20	Au 31/12/19
<b>Dettes fiscales</b>	<b>1 764</b>	<b>727</b>
TVA	1 489	605
Etat - charges à payer	275	122
<b>Dettes sociales</b>	<b>2 310</b>	<b>1 212</b>
Organismes sociaux	969	396
Comité d'entreprise	10	18
Provision pour congés payés	724	371
Personnel	17	80
Charges à payer / personnel	182	113
Charges à payer / Organismes sociaux	408	234
<b>TOTAL</b>	<b>4 074</b>	<b>1 939</b>

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.15. Détail du poste autres dettes

K€	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Avoir à établir	109	71
Débiteurs et Crédoiteurs divers		
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>71</b>

Toutes les échéances sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

### 3.16. Produits constatés d'avance

Ce poste n'enregistre que des charges à caractère d'exploitation pour 1 482 K€.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net s'analyse en :

K€	31/12/2020	31/12/2019
France	8 759	9 674
Export	1 219	1 546
<b>TOTAL</b>	<b>9 977</b>	<b>11 220</b>

### 4.2. Analyse du résultat exceptionnel

K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>171</b>	<b>112</b>
Amortissements dérogatoires	171	66
Subvention Investissement		
Produits de cession d'immobilisations		46
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>125</b>	<b>111</b>
Amortissements dérogatoires	71	71
VNC immobilisations cédées	2	40
Autres	52	

### 4.3. Ventilation de l'impôt

K€	Résultat comptable	Impôts	Résultat net
Résultats courant avant Impôt (après participation)	(165)		(165)
Résultat exceptionnel	46		46
CIR	684		684
<b>TOTAL</b>	<b>565</b>		<b>565</b>

#### 4.4. Intégration fiscale

La société FINANCIERE WATT ainsi que ses filiales dont la société SERMA SAFETY & SECURITY ont opté le 27 février 2019 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôt réalisées étant conservées par FINANCIERE WATT dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

### 5. AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1. Identité de la société établissant des comptes consolidés

SERMA GROUP, SA au capital de 2 301 072 €, située 14 rue Galilée, 33 615 PESSAC Cedex, consolide les comptes de la société SERMA SAFETY & SECURITY.

La société FINANCIERE WATT, SAS au capital de 125.187.000 €, située au 14 rue Galilée 33600 PESSAC, consolide les comptes de la société SERMA GROUP.

#### 5.2. Effectif moyen par catégories de personnel à la clôture de l'exercice

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	182	93
Apprenti	4	1
Techniciens	15	7
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>101</b>

#### 5.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Sur l'exercice, la société SERMA SAFETY & SECURITY a comptabilisé des honoraires au titre du Contrôle légal des comptes par le cabinet In Extenso pour un montant de 10 K€

#### 5.4. Engagements de retraite

La société SERMA SAFETY & SECURITY n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

<b>K€</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Cadres	222	148
Techniciens, opérateurs et employés	10	9
<b>TOTAL</b>	<b>232</b>	<b>157</b>

#### 5.5. Risques environnementaux

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.